

# COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 17 MARS 2024



Cette Assemblée Générale Extraordinaire a pour but la mise à jour des statuts qui datent de 1975.

Article	Ancien texte	Nouveau texte
Art. 3 concernant le siège social	Il pourra être transféré par décision du Conseil d'Administration, <del>la ratification par l'Assemblée Générale sera alors nécessaire.</del>	Il pourra être transféré par décision du Conseil d'Administration.
Art. 4 concernant les différentes sortes de membres	L'association se compose de membres d'honneur, <del>bienfaiteurs</del> et titulaires. Les membres d'honneur sont ceux qui ont rendu des services signalés à l'association. Ils sont élus par l'Assemblée Générale et sont dispensés du paiement de la cotisation, mais ils ne peuvent être élus au Conseil d'Administration que s'ils cotisent. <del>Les membres bienfaiteurs sont ceux qui ont versé une cotisation annuelle dont le montant minimum est fixé par l'Assemblée Générale.</del> Les membres titulaires sont ceux qui ont <del>présenté au Bureau un travail généalogique de base faisant preuve d'un travail personnel et qui ont réglé leur cotisation.</del>  Les généalogistes professionnels <del>ne</del> peuvent adhérer à la Société Généalogique d'Eure-et-Loir.	L'association se compose de membres d'honneur, et de membres titulaires. Les membres d'honneur sont ceux qui ont rendu des services signalés à l'association. Ils sont élus par l'Assemblée Générale et sont dispensés du paiement de la cotisation, mais ils ne peuvent être élus au Conseil d'Administration que s'ils cotisent. Les membres titulaires sont ceux qui sont à jour de leur cotisation de l'année.  Les généalogistes professionnels peuvent adhérer à la Société généalogique d'Eure-et-Loir, mais ne peuvent siéger au Conseil d'Administration.
Art. 8 et 9 concernant les votes	Le vote par procuration ou par correspondance est possible, nul membre ne peut détenir plus de six pouvoirs. Le vote à bulletin secret est obligatoire sur la demande d'un ou plusieurs membres de l'Assemblée	Le vote par procuration ou par correspondance <b>ou voie électronique</b> est possible, nul membre ne peut détenir plus de six pouvoirs. Le vote à bulletin secret est obligatoire sur la demande d'un ou plusieurs membres de l'Assemblée.



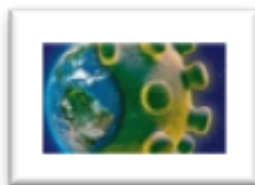
## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 MARS 2024



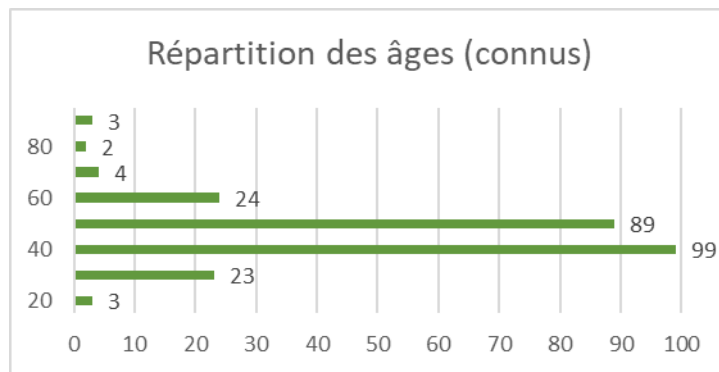
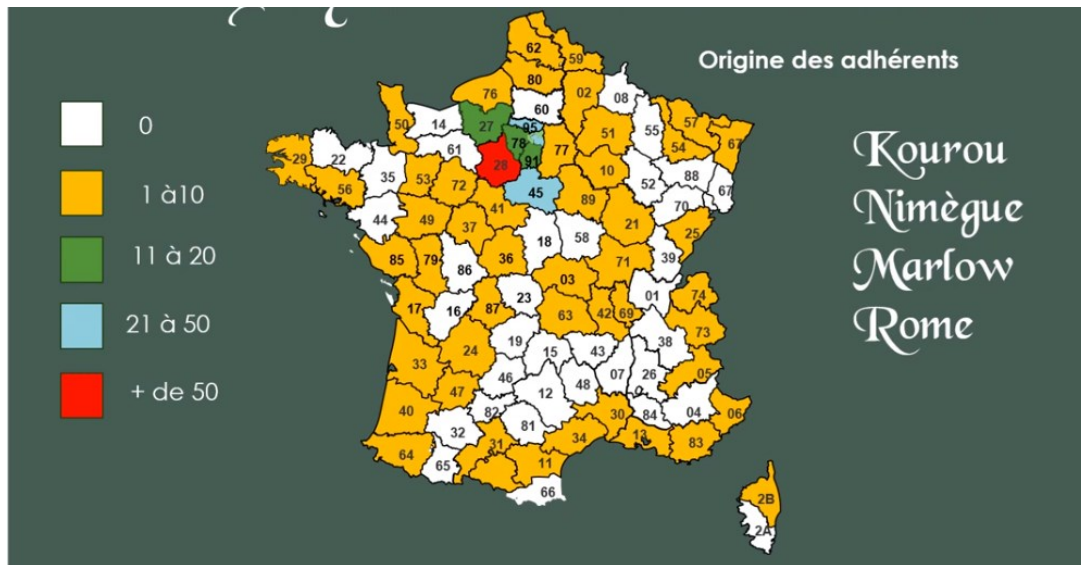
[Le PV de l'Assemblée Générale de 2023 a été adopté à l'unanimité.](#)

### 1. Rapport moral et d'activités

Le virus a modifié les habitudes : on en subit encore les conséquences



↳ **Physionomie de l'association**  
**Origine des adhérents**



On remarque une certaine symétrie : les années 20 et les années 90 comptent chacune 3 adhérents.

Les années 30 et 60 ont respectivement 23 et 24 adhérents.

Les années 40 et 50 rassemblent le plus de monde.

↳ Les permanences hebdomadaires aux AD ont une fréquentation assez variable : une dizaine de personnes étaient régulièrement présentes avant le Covid, aujourd'hui cela varie entre 0 et 5 maximum !

↳ Les Ateliers sont toujours appréciés.

↳ Ils sont de deux sortes : initiation (3 séances) :

Première séance	Deuxième séance	Troisième séance
Comment débiter	Les recensements	Les actes notariés
S'organiser	Les listes électorales	La presse ancienne Comment la consulter
Les différentes sources	Les fiches matricule	
	Les tables de successions et absences	



et logiciels (2 séances) : Hérédis et Généatique

↳ Nous participons au salon des associations sur les 3 sites : Cela ne débouche pas vraiment sur des adhésions mais a le mérite de nous faire connaître.

↳ En septembre nous avons eu le forum de généalogie et histoire au foyer culturel de Lucé. La taille de la salle nous a permis de faire une exposition conséquente (48 panneaux), d'inviter des cercles de généalogie limitrophes du département, des écrivains locaux et quelques commerciaux.

↪ Notre bulletin trimestriel semble toujours apprécié : environ 50 % des adhérents le reçoivent en papier, les autres en PDF. Le bulletin est en avant-première sur le site puisque nous envoyons le fichier en même temps au prestataire du site et à l'imprimeur. Un grand merci à Bernard Ozanne qui a confectionné le bulletin durant de nombreuses années avec beaucoup de rigueur et de professionnalisme. Merci à Jean-Luc Geuffroy qui a accepté de reprendre le flambeau de cette lourde tâche.

↪ En 2023, chaque trimestre de nouvelles tables papier ont été éditées représentant 55160 actes. Les tables sont en vente ou consultables lors des permanences.

↪ Nous avons enfin fêté le million d'actes (c'est le défi que nous nous étions fixé lors du confinement sans réussir à le réaliser !)

↪ La liste de discussion est toujours présente pour aider en cas de besoin : il faut s'y inscrire pour y accéder : [sgel-28@framalistes.org](mailto:sgel-28@framalistes.org).

Le groupe Facebook est ouvert à tous et des infos ou découvertes y sont partagées quotidiennement. (Société Généalogique d'Eure-et-Loir SGEL)



↪ Courant décembre, nous nous sommes désolidarisés des instances nationales et régionales avec lesquelles nous n'étions plus en phase : pour les adhérents cela ne fait aucun changement.

↪ Intervention des antennes locales

◆ *Responsable de la section de Dreux : Denis PINSARD*

La section SGEL de Dreux compte une dizaine de membres assidus à nos réunions mensuelles de chaque dernier lundi du mois au Centre St Jean de 14h à 17h.

Les membres consultent activement les tables de relevés des B M S éditées par la SGEL, pour avancer dans leur généalogie.

Des échanges entre les membres de l'association sont fréquents pour questionner sur un blocage ou pour faire part d'une découverte généalogique intéressante.

M. Serge Frené est toujours très actif, aidé de son épouse, dans le dépouillement de communes du sud-ouest de Dreux. Grand merci à lui.

Le samedi 3 septembre nous avons notre stand habituel en grand-rue pour la journée des associations, organisée par la Ville de Dreux.

Nous avons eu du passage, des échanges. La journée a été très chaude. Une jeune femme, jeune retraitée nous a rejoints.

A noter que la ville de Dreux ne nous fait plus payer la location de la salle, seulement une participation pour des frais administratifs.

◆ *Responsable de la section de Nogent-le-Rotrou : Brigitte LOUVET*

Comme l'hiver dernier, nous avons passé la saison sans chauffage dans les locaux... je n'ai vu que 2 ou 3 personnes, venues juste chercher une info sur des AD autres que 28, ou un déchiffrement d'actes datant d'avant la Révolution. Je les ai aidés comme je pouvais, en leur demandant d'adhérer mais les quelques réponses étaient « je vais réfléchir » et je ne les ai jamais revues...

Il y a eu beaucoup de visiteurs sur le forum des associations ; notre stand était, à mon avis, relativement bien placé. Merci à Madame Proust pour ce qu'elle a apporté comme documentation et pour toutes les tables de dépouillement que j'ai rangées lors de la réunion du samedi suivant.

Et un grand merci surtout pour avoir tenu le stand « officiellement toute seule » car, ayant eu un accident de travail le lundi 4 septembre, la mairie a refusé que je tiens un stand, argumentant que j'étais en arrêt ! J'ai eu beau tenter d'expliquer que je ne travaillais pas, puisque c'est du bénévolat, la mairie craignait les commentaires de mes collègues (du style « elle est en arrêt pour travailler mais pas pour tenir un stand au salon »)...

J'ai communiqué mes coordonnées à de nombreux visiteurs et du fait que Mme Proust était au stand, j'ai pu distribuer les flyers de pub pour l'expo de Chartres.

Je me pose la question de savoir si cela vaut le coup de continuer...

**Le rapport moral et d'activités a été adopté à l'unanimité.**

## 2. Rapport financier

Comptes d'exploitation  
Exercice 2023

### RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

Le résultat au 31/12/2023 présente un déficit de de 4046,98 € après amortissements de 118,00 €

Les postes principaux sont :

#### DÉPENSES

- Entretien, petit équipement : 694,34 €
- Les redevances et le crédit-bail photocopieur : 1142,28 €
- Les locations (dont location de salle à Lucé) : 4830,60 €
- Primes d'assurances : 73,00 €
- Les cotisations FFG et UGC : 741,34 €
- Foires et expositions : 2005,11 € (dépenses pour le forum qui serviront pour les prochaines années)
- La confection et l'envoi des bulletins trimestriels (Imprimerie Chauveau) : 3855,60 €
- Les déplacements, missions et réceptions pour 5213,56 € (dont 1741,66 € de déplacements de bénévoles qui ne sont pas des dépenses réelles puisqu'ils ont des contreparties en dons)
- Les frais postaux : 1033,03 €

#### PRODUITS

- Cotisations adhérents et abonnements SG 28 pour 10649,00 €
- Ventes de tables et divers pour 686,30 €
- GENEANET pour 2587,06 €
- Produits financiers pour 1274,95 €

Le vérificateur aux comptes, Monsieur Jean-Claude LEPRINCE, a validé les comptes qui ont été présentés

### Le rapport financier et l'affectation du résultat ont été approuvés à l'unanimité

#### 3. Montant des adhésions :

Le montant des adhésions n'a pas varié depuis janvier 2018. Il est proposé une revalorisation de 2 € pour les formules A et B et 4 € pour la formule C

### Approuvé à l'unanimité

#### 4. Renouvellement du tiers sortant

Sont concernés :

- ❖ Alain FERDINAND
- ❖ Bernard GARNIER
- ❖ Nicole PROUST
- ❖ Marie-José GUILLET

- ❖ Jacqueline ROBBE est démissionnaire.
- ❖ Benoît MAURY se présente

### Les candidats sont élus à l'unanimité.

#### 5. Projets et avenir

- ◆ Faire « tourner » notre exposition
  - \* Elle est allée à Domitys Vernouillet (résidence de notre adhérent centenaire)
  - \* Elle est actuellement dans le hall des AD
  - \* En juillet elle ira en partie à Mainvilliers
  - \* Elle sera proposée dans les écoles et les communes qui le souhaitent.
- ◆ Mettre l'accent sur la numérisation des documents (un numériseur a été acheté – clic archives)
  - \* Les lacunes disponibles aux AD
  - \* Les actes notariés
- ◆ Conférence sur Emira MARCEAU par Alain BOUZY le samedi 23 novembre 2024
- ◆ Rencontre atelier en juin (date à définir) « comment transmettre sa généalogie »
- ◆ Refonte du site

#### 6. Budget prévisionnel

Dans le budget prévisionnel est prévue une provision pour la refonte du site

Un apéritif clôtura ces deux assemblées



## REPAS

Un repas a réuni 32 adhérents et permis des échanges conviviaux.



## CONFÉRENCE

L'après-midi, François GATINEAU est venu parler des 3 jours qui ont fait tomber la France,



On connaît le discours radiodiffusé de Pétain du 17 juin 1940 : « C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. » Mais que s'est-il passé entre le départ du gouvernement de Paris et son installation à Bordeaux ? Que s'est-il passé en Touraine où ils ont fait halte ?

François GATINEAU nous a fait le récit des évènements qui s'y sont déroulés, presque heure par heure : on y découvre les points de basculement décisifs sur fond de confusion inouïe.

